

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEZAY DU 18 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, compte-tenu des mesures sanitaires liées à la Covid 19, sous la présidence de Mme Marie-Thérèse GIRY, Maire.

PRESENTS :

Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTES Mireille, Mme PALLANCHE Carole, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme VAILLANT Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. JACQUET Jonathan, M. COUDOUR Hubert, M. VERNIN Clément, Mme BERNARD Ophélie, Mme JACQUET Delphine
Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

SECRETAIRE : Mme PALLANCHE Carole

Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2020 :

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 13 novembre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS EN VUE DE SIEGER A LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour la commune en vue de siéger à la conférence intercommunale du logement de Loire Forez Agglomération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne :

- Mme BROTTES Mireille - membre titulaire
- M. SOUCHON Cédric - membre suppléant

APPROBATION DU DEVIS DE LA MARBRERIE DE L'ASTREE

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que la procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière communal est terminée et qu'il y a lieu de faire procéder à l'exhumation de 15 ou 16 tombes, à la création d'un ossuaire et d'un dépositaire (caveau communal).

Elle présente les devis de :

- La Marbrerie Laveille-Quet :
 - . exhumation de 16 tombes : 7 570 € HT
 - . création d'un ossuaire et d'un dépositaire : 2 920 € HT

- La Marbrerie de l'Astrée :
 - . exhumation de 15 tombes : 3 667,68 € HT
 - . création d'un ossuaire et d'un dépositaire : 2 429,50 € HT

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier ces travaux à la Marbrerie de l'Astrée et autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les demandes de subventions 2021 auprès du Conseil Départemental au titre de l'enveloppe de solidarité doivent être effectuées avant le 31 décembre 2020 et propose les dossiers suivants :

- . Fourniture et pose d'une alarme à la mairie (décision n° 2020/1 du 26 août 2020) :
Madame le Maire rappelle la facture de la Société EAS pour un montant de 1 612,88 € HT

- . Equipement d'une ligne téléphonique pour la salle des fêtes (décision n° 2020/1 du 26 août 2020) : Madame le Maire rappelle la facture de la Société EAS pour un montant de 238,00 € HT

- . Cimetière : reprise de 15 concessions, fourniture et pose d'un ossuaire et d'un dépositaire (devis adopté par délibération du 18/12/2020) : Madame le Maire donne lecture du devis de la MARBRERIE DE L'ASTREE pour un montant de 6 097,18 € HT

- . Reliure Etat-Civil : Madame le Maire donne lecture du devis de la société SEDI pour un montant de 276,00 € HT

. Réparation d'un volet roulant solaire dans un appartement communal : Madame le Maire donne lecture du devis de M. LAPENDRY pour un montant de 825,00 € HT.

Après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal approuve ces demandes de subventions.

Questions diverses

Contrat de M. LAFOND Yoan

Le contrat de M. LAFOND Yoan prend fin le 31 décembre 2020.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que ce contrat peut être renouvelé jusqu'en mai 2022 et ensuite un CDI pourrait lui être proposé.

Travaux salle des fêtes

Du fait de la mise aux normes du plafond de celle-ci, aucun artisan n'a encore été choisi car il faut faire réaliser d'autres devis.

Réparation d'une salle de classe à Ailleux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une salle de classe doit être restaurée à l'école d'Ailleux. M. Alban FONTENILLE, le Maire, a demandé des devis.

Le Conseil Municipal est d'accord pour que ces travaux soient réalisés et que les frais soient partagés entre les deux communes dans le cadre du RPI.

Purificateurs d'air pour la cantine de l'école

La Région subventionne à hauteur de 80 % ces purificateurs d'air.

Le Conseil Municipal n'émet pas un avis favorable pour l'achat de ce matériel.

SCoT

M. BESSEY Boris, Directeur de cabinet du Président de Loire Forez Agglomération, nous a adressé un mail nous informant que le Président du SCoT Sud Loire les avait sollicités concernant la constitution des commissions permanentes du syndicat mixte du SCoT.

Ainsi, ils ont la possibilité de proposer des élus du conseil communautaire et des élus municipaux de notre territoire, pour siéger en tant que membres « invités » afin de participer aux travaux de ces commissions (sans droit de vote).

Voici les différentes commissions concernées :

- Développement urbain, habitat et formes urbaines
- Economie (zones d'activités, commerce, tourisme...), Equipements et Services Publics
- Préservation des espaces agricoles, naturels, forestiers et des paysages
- Préservation des ressources et adaptation au changement climatique et aux risques/Enjeux liés à la Santé
- Mobilités/Déplacements
- Analyse des documents d'urbanisme et de planification

Madame le Maire demande si des conseillers seraient intéressés pour être proposés comme membres invités, ainsi que la commission correspondante.

Un membre invité a la possibilité de participer à plusieurs commissions.

Monsieur COUDOUR Hubert serait intéressé par la commission « Préservation des espaces agricoles, naturels, forestiers et des paysages ».

Madame le Maire en informera M. BESSEY.

Camionnette

La camionnette que nous possédons avec Ailleux est en panne.

Du fait que la motorisation est assez spécifique, elle sera réparée par le Garage MICHALET de St Julien la Vêtre.

Tracteur-tondeuse

La pièce cassée n'a pas été remplacée. Pour l'instant, elle est indisponible car elle n'est plus fabriquée. Le garage ROCHE a néanmoins pu effectuer une réparation provisoire.

Opération pour l'opération « Fidèle à mon commerce »

Suite aux mails envoyés et à l'information qui a été faite par affichage à la mairie, Madame le Maire rappelle l'opération « Fidèle à mon commerce » qui se tient du 1^{er} au 24 décembre dans les commerces de proximité des 87 communes de Loire Forez.

Jusqu'au 24 décembre inclus, les habitants achetant local peuvent jouer chaque jour et tenter de gagner des cadeaux « made in Loire Forez » ! Et pour finir le jeu et l'année en beauté, un super tirage aura lieu le 25 décembre mettant en jeu un pendentif créé par le bijoutier joaillier Tournaire.

A Cezay, la Boucherie BEAL participe à cette opération.

Bulletin municipal

Mme PALLANCHE Carole se charge de sa réalisation, aidée de la commission « communication ».

Colis de Noël pour nos aînés

Ils ont été distribués les 12 et 13 décembre.

La séance est clôturée par Madame le Maire à 22 h 30.